Conduite préventive – sécurité routière

Objectifs

Être capable d’adopter un comportement de conduite préventive et sécuritaire dans le cadre de ses déplacements professionnels, en identifiant les risques routiers, en appliquant les règles du Code de la route, et en adaptant sa conduite aux conditions spécifiques (météo, fatigue, environnement urbain/rural).

Formateur.trice

Formateurs spécialisés en sécurité routière, labellisés par GLF et titulaires du BEPECASER, BAFM ou du titre professionnel ECSR

Tarifs

Nous contacter pour un devis

Organisation

Construction du groupe :
12 personnes

Public et Prérequis

Professionnel utilisant un véhicule dans le cadre de ses missions.

Contenu

La formation « Conduite préventive et sécurité routière » vise à sensibiliser et à former les intervenantes à domicile aux bonnes pratiques de conduite dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Elle combine des apports théoriques et des mises en situation pratiques afin de leur permettre d'acquérir les notions essentielles d'accidentologie, d'adopter une conduite anticipative, souple et éco-responsable, et de maîtriser les gestes professionnels liés à l'installation sécurisée des passagers, notamment les enfants et les personnes en situation de handicap. La formation aborde également les règles du permis à points, le remplissage du constat amiable et les vérifications de sécurité du véhicule. Chaque participant bénéficie d'un temps de conduite individuelle avec évaluation personnalisée, favorisant une prise de conscience de ses pratiques et un renforcement de ses compétences terrain.

Programme : Programme modulable en fonction de vos spécificités tant au niveau du contenu, organisation, durée

- Acquérir ou développer les notions d'accidentologie
- Prendre conscience de l'importance des principaux facteurs pouvant entraîner un accident de la circulation et des sanctions :
    - Alcool / drogues
    - Vitesse
    - Téléphone portable

- Connaître les critères d'une conduite souple et économique
- Connaître les principales règles relatives au permis à points
- Acquérir des notions sur « comment éviter des accidents de la circulation » (recherche d'indices pertinents, analyse de la situation de la conduite, anticipation, prise de décision…)
- Comprendre et bien utiliser les documents pour remplir un constat amiable
- Savoir contrôler son véhicule (niveaux, essuie-glace, pneumatiques, etc.)
- Bilan de conduite avec une fiche bilan par conducteur
- Prévoir les évolutions possibles des situations de conduite par la mise en œuvre d'une conduite commentée
- Savoir mettre en œuvre une stratégie de prise d'information à l'avant, latéralement et à l'arrière pour détecter les indices pertinents
- Savoir effectuer les manœuvres avec calme et professionnalisme

Moyens pédagogiques :

- Mise en situation, utilisation d'un simulateur
- Bilan de conduite avec une fiche bilan par conducteur
- Prévoir les évolutions possibles des situations de conduite par la mise en œuvre d'une conduite commentée
- Visionnage de vidéo,

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'évaluation :

Feuilles d’émargement (par ½ journées) : signature des participants et contre-signature du formateur. Évaluation des apports de la formation : Quizz – questionnaires . Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Accès aux personnes en situation de handicap

Attestation d’accessibilité recevant du public (ERP 5ème catégorie).